

## AUTORISATION DE LANCER LE MARCHÉ D'UNE BENNE A ORDURES MENAGERES

### DELIBERATION

N° 2023\_23

**Nombre de membres**

En exercice 24

Présents 16

Pouvoir 3

**Votes**

Pour 19

Contre 0

Abstention 0

**Date de la convocation**

26 juin 2023

**Secrétaire de séance**

Jean-Louis ROCHUT

**Considérant** que le parc des véhicules du SMICTOM doit être régulièrement renouvelé,

**Considérant** la nécessité de prendre en compte la durée importante de livraison de ce type de véhicules,

Le comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Autorise** le Président à lancer un marché pour l'acquisition d'une benne à ordures ménagères avec lève-conteneur de 26T.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>.

Le secrétaire de séance

Jean-Louis ROCHUT

Le Président

Jean-Michel DEZELU



Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 041-254100415-20230706-D2023\_23-DE